

# Projet pédagogique (annexe)

Eté 2014

# Clsh thégra la vergne



directrice Mme Jarguel Sophie

# *sommaire*

## I/Introduction

L'accueil de loisirs

## II/Organisation générale

- a)Le public accueilli
- b)Les effectifs
- c)Inscriptions et informations familles
- d)Période de fonctionnement
- e)L'équipe

## III/Le projet

# I/Introduction

Le centre de loisirs de Thégra/Lavergne accueille les enfants des communes du RPI « Thégra/Lavergne » et ceux des communes environnantes, à savoir :

Rignac, Miers, Padirac Mayrinhac-lentour, Alvignac les eaux.

## II/organisation générale

### 1) Le public accueilli

Le centre de loisirs de Thégra/Lavergne accueille les enfants dans les locaux de l'école de Thégra.

L'accueil se fait en journée ou demi-journée avec ou sans repas.

L'inscription est possible pour les enfants scolarisés de 2 à 11 ans des communes faisant parties du rpi mais également des communes voisines.

## 2) les effectifs

Le centre de loisirs peut accueillir au maximum 29 enfants par jour répartis en fonction du nombre d'encadrants et des locaux aménagés à cet effet.

## 3) Inscriptions et informations familles

Pour fréquenter le centre de loisirs il faut au préalable remplir une demande d'inscription auprès de la directrice muni des documents nécessaires afin de créer la fiche sanitaire de l'enfant concerné.

L'inscription se fera par téléphone le matin avant 9h30 précises ou la veille auprès des animateurs présents sur la structure.

## 4) Période de fonctionnement

L'accueil pour les vacances d'été débutera le lundi 6 juillet 2015 et prendra fin le vendredi 14 août au soir.

Durant cette période les horaires d'ouverture sont de 8h à 18h30 du lundi au vendredi.

## 5) L'équipe d'encadrement

La directrice diplômée d'un BAFD sera garante de la mise en place du projet du centre de loisirs.

Elle participera régulièrement à l'action afin d'accompagner les animateurs dans leurs quotidiens. L'équipe d'animation sera associée à la validation du projet pédagogique et l'organisation globale de l'action.

Les directrices sur la structure seront Mme Havart et Mme Jarguel en fonction de leurs congés.

Les animateurs présents sont les référents de la structure à l'année à savoir Isabelle Morin (diplômée BAFA) Yvonne Lacoste (diplômée BAFA) Jacqueline Mercier (diplômée BAFA).

Seront également prévu les recrutements de stagiaires BAFA (2 pour juillet et 2 pour août).

La présence de l'équipe se fera à tour de rôle pendant toute la durée des vacances en fonction des besoins d'encadrement.

#### a) le rôle de chacun

La directrice aura pour rôle :

- D'impulser le projet pédagogique et de vérifier la cohérence des actions menées en fonction des objectifs fixés.
- De créer une dynamique dans l'action et une implication des animatrices dans le travail au quotidien.
- D'être à l'écoute de l'équipe des parents et enfants.
- De veiller à l'organisation générale du centre, tant au niveau administratif que financier ou humain.

Les animateurs auront pour rôle :

- L'encadrement des enfants durant le temps d'accueil (présence de l'adulte ), veiller à leurs sécurité physique affective et morale.

- D'élaborer le projet d'activité en cohérence avec le projet pédagogique.
- D'être à l'écoute des enfants et dans la mesure du possible, répondre à leurs attentes.
- D'impliquer les enfants dans la vie quotidienne, la vie collective, l'élaboration des règles de vie commune.
- De favoriser l'intégration de chaque enfant dans la vie du groupe.
- De veiller à respecter le rythme des enfants, être à l'écoute, repérer les besoins.
- De favoriser les activités de découverte et de faire de ce temps un réel temps de loisirs.

### III/ Le projet

L'objectif principal étant de permettre aux enfants de vivre un réel temps de vacances, il sera donc construit autour d'activités innovantes dans un cadre convivial et sécurisant.

L'accueil de loisirs devra être un lieu permettant la découverte tant au niveau du type d'activité que de la technique employée, l'apprentissage de la vie en collectivité par l'implication des enfants dans la vie quotidienne.

Il se différenciera des clubs sportifs par l'absence d'apprentissage technique ou compétitif régulier et limitera son action à la découverte, par des actions

ludiques, où la seule compétition qui pourra être présente, se trouvera dans des jeux d'équipe.

Afin d'y parvenir plusieurs moyens seront mis en place à savoir :

- Accueillir les enfants au rythme de chacun.
- Aménager les locaux et espaces extérieurs en adéquation avec l'objectif principal.
- Mettre en place des activités favorisant l'autonomie des enfants (mise à disposition du matériel ,repères visuels pour le rangement etc...).
- Proposer aux enfants des activités innovantes permettant ainsi de leurs faire découvrir et d'insuffler une dynamique de groupe favorisant la mise en place d'un projet à long terme.

Le centre de loisirs proposera des activités diversifiées :

- Manuelles
- Culturelles/patrimoine
- Ecologique
- Physiques

Les activités manuelles devront permettre aux enfants de :

- Créer en faisant appel à leur imagination.
- Découvrir différentes techniques pour créer.

- Etre sensibilisés au respect de l'environnement, au recyclage.
- Découvrir différents supports de création.
- Donner envie de faire, en valorisant les créations.

Les activités culturelles/patrimoine devront permettre aux enfants de :

- Découvrir différentes formes de cultures (théâtre, sculpture, peinture, danse etc... )
- De créer, inventer, expérimenter librement dans le cadre des activités proposées.
- Découvrir son environnement proche et son histoire.

Les activités liées à l'écologie devront permettre aux enfants de :

- Créer avec des matériaux destinés à être jetés.
- Découvrir et observer la faune et la flore (sortie parcours de repérage et observation ).
- développement de la fleur , entretien.. fabrication d'un bac à plante,..
- Participer à des actions de protection de l'environnement (ramassage des déchets ,fabrication d'un composteur..).

Les activités physiques /d'éveil devront permettre aux enfants de :



- Favoriser les jeux de groupes(jeux d'eau ,jeux de pistes..)
- Découvrir de nouveaux lieux de sorties.
- D'avoir accès à des activités novatrices ( fabrication de jeux extérieurs ,réalisations de mobiliers extérieurs avec des palettes ...)
- Etre sensibilisé à une thématique(goût, nutrition ..) réaliser les menus avec des images pour les plus petits.

Sans que ces points soient exhaustifs, les activités d'une manière générale, permettront aux enfants d'avoir une ouverture d'esprit à tout ce qui les entoure et au respect, au sens large de leur environnement (personnes, lieux, objets, nature..). Par conséquent, les activités dites de consommations, pourront être proposées avec parcimonie , celle-ci relevant plus de la sortie plaisir en famille.

Dans tout les cas , le programme sera élaboré en fonction des rythmes des enfants et la notion de choix des activités pourra être proposée et accompagnées par l'équipe.

Lors des activités, l'animateur devra être vigilant et valoriser les réalisations de chacun, toujours dans un souci d'implication des enfants dans la vie de l'accueil de loisirs, ils participeront régulièrement et activement à la mise en place du matériel et de son rangement.

Les temps de vie collective vont au-delà du temps d'activité et prennent une place importante au quotidien.

Une attention particulière sera portée pour que les enfants y trouvent des repères ; dans l'espace (où se trouvent les choses ?), dans le temps (que fait-on ? quand ? avec qui et comment), en offrant des aménagements tenant compte de leur âge, de leurs rythmes, et de leurs besoins.

La notion de respect sera par ailleurs présente quotidiennement dans nos actions et le discours qui sera véhiculé aux enfants.

Cela se traduira par des valeurs telles que le partage, la politesse et l'entraide.